



ANDREJ IVANOV/AFP/GETTY IMAGES

Canada : La règle de droit est devenue la règle de la volonté

La vie des Canadiens est désormais dominée par la volonté des puissants.

- Abraham Blondeau
- [02/02/2022](#)

« Au Canada, on vous rappelle le gouvernement tous les jours. Il s'exhibe devant vous. Il ne se contente pas d'être le serviteur, mais il sera le maître... » Le philosophe et naturaliste américain Henry David Thoreau a publié cette observation en 1886 après avoir visité le Canada. Plus de 130 ans plus tard, sa déclaration sonne encore plus vrai.

Le gouvernement domine la vie des Canadiens. Il est impossible de vaquer à ses occupations quotidiennes sans être confronté aux mandats de vaccination, aux restrictions de voyage, à la censure, à la surveillance et à l'ingérence bureaucratique. Le Canada est passé d'un système régi par sa constitution à un système régi par la volonté de ses dirigeants.

« Une constitution, il est vrai, est plus que le texte écrit », a écrit Andrew Coyne dans *leGlobe and Mail*. « Elle dépend d'un consensus culturel selon lequel la constitution est quelque chose à respecter et non à ignorer, à écraser ou à déformer par l'interprétation. » La loi du pays pourrait être noble, libre et équitable. Mais si les gens ne sont pas prêts à s'y soumettre, la loi du pays n'est que des mots et ce qui constitue la nation est, au contraire, la volonté des élites.

Les dirigeants fédéraux, provinciaux, municipaux et bureaucratiques ont tous abandonné de manière agressive le principe de gouverner selon la loi. C'est un programme qui existe depuis des dizaines d'années, mais il s'est considérablement accru pendant les confinements gouvernementaux associés à la COVID-19. Coyne poursuit :

Au Canada, les institutions chargées de faire respecter ce consensus—les gouvernements et les tribunaux—se sont montrées à plusieurs reprises incapables de le faire.

Le résultat est une sorte d'anarchie feutrée, où la Constitution dit de plus en plus ce que le premier ministre le plus populaire ou l'idéologue le plus déterminé dit. La règle de la loi est remplacée par la règle de la volonté.

Les Canadiens vivent maintenant dans l'ère de la volonté. Les faits, les lois, les droits de la personne et les libertés civiles ne les limitent pas. Le facteur déterminant n'est pas la réalité, mais plutôt ce que les élites prétendent être la réalité—et ce à quoi elles vous forcent ensuite à vous soumettre.

Remplacer la loi par la volonté mène à l'anarchie.

La Bible a prophétisé cet âge de déception et de culte de la volonté. Elle a également prophétisé comment nous pouvons nous en libérer.

Les dirigeants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux canadiens ont utilisé le prétexte d'une urgence de santé publique pour opprimer le peuple plutôt que de le représenter. L'un des exemples les plus troublants est la décision du juge Adam Germain, de l'Alberta, sur les cas d'Artur Pawlowski, Dawid Pawlowski et Christopher Scott. Ils ont été accusés d'avoir défié les ordres de santé publique en tenant des services religieux et en organisant des manifestations contre les restrictions de la COVID-19. Ces hommes ont été condamnés à des dizaines de milliers de dollars d'amendes et sont tenus, par décision de justice, de pseudo-censurer leurs propos lorsqu'ils parlent de la maladie et des restrictions gouvernementales : ils doivent déclarer que ce qu'ils s'apprennent à dire est contraire aux ordres de la santé publique et à la « majorité des experts médicaux ».

Le discours contraint et la censure des croyances religieuses ont commencé au Canada, sans tenir compte du fait que l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit la « liberté de religion » et la « liberté de pensée, de croyance et d'opinion ».

Le Dr Theresa Tam, principale responsable de la santé au Canada, a déclaré qu'il n'y avait aucune preuve que les passeports vaccinaux empêchent la propagation du virus, mais elle a tout de même soutenue cette politique. Lorsque le Premier ministre Justin Trudeau s'est engagé à donner un milliard de dollars à toute province qui imposerait une obligation de vaccination, le Premier ministre de l'Ontario Doug Ford, qui avait initialement déclaré qu'une telle coercition risquait de faire du Canada une société à deux vitesses, a rapidement changé d'avis et a annoncé une obligation de passeport vaccinal. La responsable provinciale de la santé de la Colombie-Britannique, le Dr Bonnie Henry, a déclaré le 26 mai : « Il est hors de question que nous recommandions d'accroître les inégalités en utilisant des choses comme les passeports vaccinaux pour les services d'accès public ici en Colombie-Britannique. » Trois mois plus tard, le 7 septembre, le Dr Henry a annoncé que les résidents de la province doivent recevoir un certificat de vaccination pour avoir accès à ce que le gouvernement considère comme des services non essentiels.

M. Trudeau a également rendu obligatoires les vaccins pour tous les employés fédéraux et pour les voyageurs aériens et ferroviaires nationaux. Selon la propre étude sur la vaccination menée par le gouvernement fédéral en 1996, « l'immunisation n'est pas obligatoire » au Canada parce qu'elle viole la Constitution. Arjun Singh a écrit au *National Post* :

En effet, la Charte des droits et libertés stipule que les Canadiens jouissent de la « liberté de conscience et de religion » (article 2a), de la liberté de mouvement à l'intérieur du Canada (article 6) et de « l'équale protection... devant la loi » (article 15). À tout le moins, cela empêcherait d'imposer aux citoyens, vaccinés ou non, l'obligation de présenter un passeport pour voyager, sans parler de l'accès aux services de base, car la plupart des droits garantis par la Charte sont fondamentaux. Le programme du Québec et le récent mandat fédéral de vaccination des libéraux de Trudeau pour les vols et les trains doivent donc être rejetés.

Mais ils ne sont pas rejetés, car ce n'est pas leur volonté.

Toutes les restrictions et mandats relatifs à la COVID ont été fondés sur un récit selon lequel la COVID-19 est un virus mortel qui pourrait submerger le système de santé. En 2020, 26,447 Canadiens ont été enregistrés comme étant morts de la COVID-19. La même année, 7,595 Canadiens ont été « médicalement assistés » dans leur mort, et (au bas de l'échelle) on estime que 28,000 Canadiens sont morts d'une erreur médicale. Statistique Canada n'a pas encore publié les données sur les causes de décès en 2020, mais en 2019, 80,152 personnes sont mortes d'un cancer et 51,541 d'une maladie cardiaque.

Quel est donc le facteur déterminant ici ? La science ? La volonté du peuple ? La loi ? Ou la volonté des élites ?

Si les dirigeants peuvent ignorer la loi dans ce cas, ils peuvent ignorer la loi ailleurs. Trudeau pousse maintenant le projet de loi C-10 pour donner à un conseil de réglementation non élu le pouvoir de déterminer quel contenu en ligne est « acceptable », un projet de loi sur les discours haineux en ligne pour censurer et mettre à l'amende tout ce que les élites gouvernementales considèrent comme des « discours haineux », et un projet de loi sur les préjudices en ligne pour créer un autre conseil de réglementation pour censurer les médias sociaux et envoyer des inspecteurs dans les maisons et les lieux de travail des Canadiens sans préavis.

Les élites comme Justin Trudeau incarnent ce que la gauche radicale s'efforce de réaliser au Canada depuis des décennies.

Le cœur de notre Constitution est « la paix, l'ordre et un bon gouvernement ». L'auteur de *Why We Act Like Canadians* [Pourquoi nous agissons comme des Canadiens], Pierre Berton, affirme que pour la plupart d'entre nous au Canada, « un bon gouvernement » se traduit habituellement par un « gouvernement fort ». Il écrit :

Pour réaliser ce que nous considérons comme le meilleur des mondes possibles, nous, Canadiens, avons été prêts à payer un prix. L'autre côté de la médaille de l'ordre et de la sécurité est l'autorité. Nous avons toujours accepté que le gouvernement exerce ce plus grand contrôle sur nos vies que les [Américains]—et moins de libertés civiles.

En 1982, un autre Trudeau a changé la façon dont le Canada était gouverné. Le père de Justin, Pierre, était un admirateur de la Chine communiste. Les Canadiens l'ont élu premier ministre, et il a profité de son poste pour réviser la Constitution elle-même. La Charte des droits et libertés, censée garantir les droits des Canadiens, est devenue un outil que les gauchistes radicaux peuvent interpréter selon leur programme—leur volonté. Singh a expliqué :

Mais nous sommes au Canada, où, depuis des années, les valeurs libérales de gauche ont lentement envahi notre système juridique. C'était vrai pour le père de Trudeau, Pierre Elliot, comme c'est le cas aujourd'hui. Ainsi, en 1982, lorsque la Charte a été introduite, son premier article comprenait la clause suivante : « La Charte canadienne... garantit les droits et libertés énoncés, sous réserve des limites raisonnables... qui peuvent être justifiées dans une société libre et démocratique. » En substance, les droits de quiconque en vertu de la Charte peuvent être limités en fonction de ce que l'État considère comme « raisonnable ».

Cette disposition de la charte a été exploitée en 1986 par des juges activistes de la Cour suprême nommés par Pierre Trudeau. La cour a créé à l'unanimité le « test Oakes » pour définir quelles

restrictions aux droits garantis par la charte sont raisonnables. « Entre autres, elle a permis de restreindre les libertés de la Charte au nom d'un 'engagement envers la justice sociale et l'égalité' et du 'respect de l'identité culturelle et de groupe' » (ibid). Dans une seule décision, un tribunal de la gauche radicale a ouvert la porte à l'abus de l'Article 1.

Le Canada fait maintenant face au prix fort de faire primer l'ordre et la sécurité sur la liberté et de permettre à l'anarchie de remplacer la loi.

La Bible explique que cet âge est une période dangereuse de tromperie avec un seul moyen d'y échapper !

Le rédacteur en chef de la *Trompette*, Gerald Flurry, a écrit dans « [Une nouvelle ère dangereuse du 'culte de la volonté'](#) » :

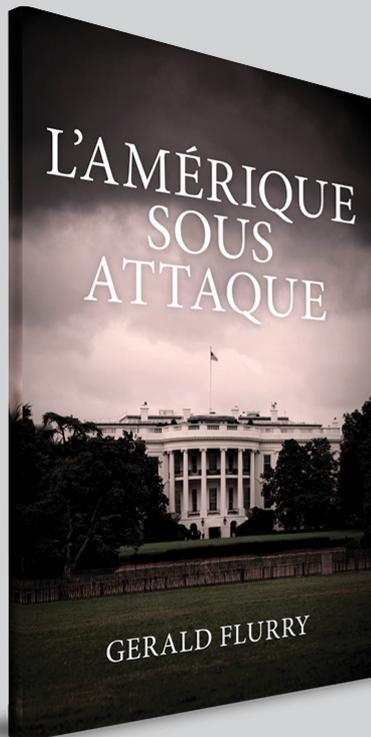
Lorsque les êtres humains rejettent la vérité de Dieu, ils commencent à adorer leurs propres opinions. Ils commencent à penser comme Satan. Lorsque ce type de pensée s'enracine suffisamment, les gens cessent même de se soucier de la différence entre le vrai et le faux. Ils commencent à essayer comme par magie de « créer une réalité là où il n'y a pas de réalité ».

Cela décrit parfaitement l'état de nos dirigeants aujourd'hui. Ils créent leur propre réalité et obligent les autres à l'accepter et à obéir, quelle que soit la vérité.

M. Flurry a poursuivi :

Un tel raisonnement ouvre la voie aux tyrans ! Les tyrans détestent les faits et les vérités qui limitent leur pouvoir. Ils ignorent donc la réalité au profit de leur propre « interprétation magique » du monde. Chaque tyran est un outil que le diable peut utiliser pour jeter la vérité de Dieu par terre (Daniel 8 : 12). Nous devons reconnaître la force spirituelle maléfique derrière cette poussée pour saper la loi !

Pourtant, la vérité existe. Et elle peut être découverte si vous êtes prêt à la placer au-dessus, plutôt qu'en dessous, de votre propre volonté. Les vérités fondamentales, autrement indécouvrables, sont révélées dans la Bible. Jésus-Christ a promis que vous pouvez connaître la vérité, et que la vérité vous rendra libres (Jean 8 : 32). Pour apprendre combien la confusion et le danger dans le monde qui vous entoure remontent au culte de la volonté, et pour apprendre ce qu'est la vraie liberté, lisez « [Une nouvelle ère dangereuse du 'culte de la volonté'](#) ».



**Téléchargez, ou
commandez votre
copie gratuite de**

**L'Amérique
sous attaque**

maintenant en cliquant